MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité

CERFA
N° 14734 * 04

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement via ce lien

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : 28-10-2025

Dossier complet le : 28-10-2025

N° d'enregistrement : 007929/KK P

1 Intitulé du projet

Realisation d'un domaine touristique de 27 Ecolodges et 3 batiments de service a Coucy-le-Chateau-Auffrique (02380).

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination: EPHELE COUCY

Raison sociale: EPHELE COUCY

N° SIRET: 98786879100011

Type de société (SA, SCI...): Societes

Représentant de la personne morale : ☑ Madame ☐ Monsieur

Nom: TRAUTMANN

Prénom(s): Helene

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
42. Terrains de camping et caravanage, 42A	

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

☐ Oui ☑ Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

☐ Oui ☑ Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Le projet consiste a implanter 27 Ecolodges ainsi que 3 autres batiments (accueil/buanderie/logement de fonction) permettant de faire fonctionner le domaine. Les lodges presentent une hauteur de 6.50 m a leur point le plus haut, c'est a dire moins hauts que les arbres presents autour de l'etang. Une volumetrie simple et compacte (en R+1) en reponse aux problematiques d'impact d'emprise au sol. Ces constructions seront reliees par des cheminements permeables (en concasse permeable local) et accessibles uniquement a pieds car le parking se situent a l'entree du site, pour pouvoir le preserver de toute empreinte motorisee. Les constructions sont composees de materiaux biosources (ressource renouvelable) avec une ossature bois, bardage en bois brule et isolant laine de bois. La toiture presentera quant a elle une membrane PVC de teinte gris clair afin de minimiser les effets de surchauffe estivale. Les lodges seront implantes sur technopieux afin de rester dans cet objectif de limitation de l'impermeabilisation du sol. Les lodges Bleu Minuit se differencient par leur caractere eco-responsable : de la conception (principe de la construction passive, materiaux biosources et attention specifique sur l'origine et la production des materiaux) a l'exploitation

4.2 Objectifs du projet

Cet amenagement a pour objectif de proposer une nouvelle offre d'hebergements qualitative et respectueuse de l'environnement pour une clientele souhaitant se ressourcer en pleine nature et decouvrir des sites attractifs tels que le Chateau de Coucy et les activites culturelles que la commune porte chaque annee. Le projet d'implantation vise a composer avec ses caracteristiques naturelles existantes. La surface est telle que l'implantation des lodges est tout a fait compatible avec les espaces « libres ». Ce parti pris permet egalement de beneficier de la fraicheur et des protections visuelles naturelles que peuvent apporter les arbres entre les constructions. La vegetation existante est une composante fondamentale par ses caracteristiques locales et ses capacites d'adaptation. L'enjeu est donc de conserver au maximum cet existant. Le projet a ete reflechit avec un objectif d'optimisation des zones urbanisees afin de pouvoir conserver de vrais espaces dedies a un developpement autonome des milieux et de leurs especes. Le nombre de lodges vis-a-vis de la taille de site a egalement permis de laisser des distances suffisantes pour la conservation de corridors. La trame bleue reste inchangee (et va meme etre valorisee avec la presence d'une noue reliant le haut et le bas

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet sera implante en deux phases : une premiere avec la mise en place de 14 lodges et une seconde avec les 13 derniers. Les travaux de VRD (reseaux, cheminements, parkings) sont programmes a partir de fevrier, en dehors des periodes de reproduction de la plupart des especes animales, de la periode de nidification pour les oiseaux et en dehors de la periode de floraison de la plupart des especes floristiques. La mise en place de technopieux (pieux visses) se fera dans la continuite (environ une semaine). Il s'agit d'un systeme de fixation engendrant moins de bruit et de temps de mise en oeuvre qu'un systeme traditionnel de fondation. La livraison des lodges est quant a elle prevue avant les periodes de reproduction (environ 3 jours au total). Ce principe de fabrication en atelier permet de limiter les impacts lies aux travaux de chantier sur site : absence de dechets, d'empreintes liees aux va-et-vient des entreprises, nuisances sonores, etc Ayant un domaine relativement heteroclite au niveau vegetal et des zones d'implantation assez eloignees, les zones de travaux pourront facilement s'adapter aux especes presentant des enjeux plus forts a certaines periodes de l'annee.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

La phase d'exploitation se fera de fevrier a decembre mais les semaines sont peu frequentees au regard de l'hebergement propose (WE de relaxation et quietude). Le site ne permettra aucun passage de vehicules pour l'acces des clients aux lodges (uniquement des voiturettes electriques pour le nettoyage). L'acces se fera uniquement a pieds, sur les cheminements permeables prevus a cet effet. Cette materialisation permettra de preserver le reste de la parcelle qui pourra accueillir des zones de libre prairie. Dans l'optique d'une fin d'activite, les hebergements pourront tout a fait etre demontes (car ils sont deplacables). La methode des pieux visses facilite un demontage selectif et respectueux de l'environnement, reduisant ainsi l'empreinte ecologique et preservant la qualite des sols. Cette approche permettant une reversibilite des installations permet a la societe Bleu Minuit de maintenir son positionnement quant a une approche durable vis-a-vis de son developpement. Les chemins et parkings realises en concasse local seront eux aussi reversibles au besoin. Tous les gravats des travaux de demolition restants seront tries, evacues du site et transportes dans une decharge agreee, en fonction de leur classe de dechets (speciaux, menagers et assimiles, inertes) ou reemployes via des filieres specifiques dans le cadre de l'economie circulaire (bardage bois, metaux, ...).

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

ⓘ La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis d'Amenager PA00221725B0001 Permis de Construire PC00221725B0008

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Surface de plancher des batiments Emprise au sol du projet Places de stationnement vehicules individuels Superficie de la parcelle	(824 m² , m2) (1236, m2) (30 dont 3 PMR, place) (47 074 , m2)

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : Voie : Rue du Montoir

Lieu-dit :

Localité : Rue du Montoir 02380 Coucy-le-Chateau-Auffrique

Code postal : 02380 BP : Cedex :

Coordonées géographiques[1]

Long. : 3°18'40"E Lat. : 49°31'33"N

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Coucy-le-Chateau-Auffrique

ⓘ Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

☐ Oui ☑ Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

☐ Oui ☐ Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

ⓘ Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	☑	☐	220013412 BOIS DU MONTOIR A COUCY LE CHATEAU Boisements du Lonicero-Fagetum, bien structures, marques ici d'influences oreo-atlantiques nettes, comme en temoigne l'abondance du Houx (Ilex aquifolium) et la presence de la Myrtille (Vaccinium myrtillus). Ces boisements abritent plusieurs especes remarquables. Cette ZNIEFF ne concerne que partiellement le sud-est du site.
En zone de montagne ?	☐	☑	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	☐	☑	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	☐	☑	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	☐	☑	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	☑	☐	Chateau de Coucy
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	☑	☐	Voir plan de masse
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	☐	☑	
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	☐	☑	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	☐	☑	
Dans une zone de répartition des eaux ?	☐	☑	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	☐	☑	
Dans un site inscrit ?	☐	☑	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	☑	☐	Le site n'est pas situe dans le perimetre mais a proximite immediate. Presence de la ZSC Massif forestier de Saint-Gobain
D'un site classé ?	☐	☑	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	☐	☑	Raccordement sur le reseau de distribution existant
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	☐	☑	Respect de l'integrite des sols et des nappes
	Est-il excédentaire en matériaux ?	☐	☑	Terrassement tres limite, pas de remblais generes par le projet
	Est-il déficitaire en matériaux ?	☐	☑	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	☑	☐	Raccordement aux reseaux existants, dimensionnes pour accueillir le projet
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	☐	☑	Les lodges situes sur la partie Est du site ont ete relocalises en bordure de foret. Il n'y aura pas de coupe d'arbres dits matures dans cet espace. Le cycle des especes sera respecte, les emprises au sol reduites au maximum et le projet adapte pour les zones humides et les habitats (cf notes jointes).
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	☐	☑	Les plans d'eau restent en place et l'occupation des sols stable, les especes d'oiseaux de la directive Oiseaux et chauve-souris susceptibles de frequenter le site pourront continuer de le faire.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	☑	☐	3577 m² de cheminements permeables crees. Remise en etat d'un chemin existant de 523 m².
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	☑	☐	1 installation classee non SEVESO manipulant des substances et melanges dangereux est situee a proximite.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	☑	☐	Retrait-gonflement des argiles a echelle de la commune Risque de remontee de nappe (60DREAL20200001 PAPI Vallee de l'Oise)
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	☐	☑	Les eaux usees seront de types menageres et seront collectees et traitees via le reseau collectif.
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	☐	☑	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	☑	☐	Circulation liee a l'acces au site Bleu Minuit, tous les visiteurs stationnent sur le parking prevu a l'entree du domaine pour liberer le reste du site de toute circulation motorisee.
	Est-il source de bruit ?	☑	☐	En phase de travaux, des nuisances sonores pourront etre emises. En phase d'exploitation, il s'agit d'un public en quete de calme.
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des odeurs ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des vibrations ?	☐	☑	
	Est-il concerné par des vibrations ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	☐	☑	Eclairage adapte, de couleur orange, oriente vers le bas et fonctionnant uniquement sur detecteur de presence.
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	☐	☑	
Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	☐	☑	
	Engendre-t-il des rejets liquides ?	☑	☐	Les eaux pluviales seront gerees a la parcelle, selon les normes en vigueur et les caracteristiques du sol en presence.
	Si oui, dans quel milieu ?	☐	☐	Les eaux pluviales seront gerees a la parcelle, selon les normes en vigueur et les caracteristiques du sol en presence.

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	☑	☐	Les eaux usees seront de types menageres et seront collectees et traitees via le reseau collectif.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	☑	☐	Dechets domestiques lies a l'occupation des lodges (collecte existante)
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	☐	☑	Reelle insertion paysagere de micro-constructions tres discretes. Echanges realises avec l'ABF en amont du depot de Permis d'Amenager.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	☐	☑	Espace laisse en marge, devolue a une activite de deambulation

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

☐ Oui ☑ Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet d'amenagement a fait l'objet de plusieurs etudes environnementales. Un pre-diagnostic ecologique ete realise suivant un recueil de donnees naturalistes sur la commune de COUCY-LE-CHATEAU et accompagne d'un 1er passage sur le site d'etude le 20 mars 2025. Les inventaires faune-flore-habitat sont disponibles dans le diagnostic joint au dossier. Un releve zones humides a egalement ete etabli. Un total de 25 556 m² de zones humides a ete identifie sur le site d'etude. La sequence Eviter-Reduire-Compenser a ete declinee pour diminuer la surface impactee de zones humides avec une revision du plan de masse du projet, le projet initial impactant 1925 m² de zones humides, n'impacte finalement plus que 870 m² de zones humides. Le projet est pense pour s'integrer au mieux dans son environnement et pour limiter les effets negatifs qui peuvent etre engendres : les arbres et arbustes matures existants seront conserves, l'inclusion paysagere sera travaillee avec des hebergements en bardage bois pour rappeler l'environnement. Voir document 'Biodiversite et Mesures ERC".

7 Auto-évaluation (facultatif)

ⓘ Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Cette demande d'examen au cas par cas s'inscrit dans le cadre d'une analyse environnementale portee par l'association ADREE (M. CANIVE) durant l'annee 2025. La demarche de Bleu Minuit en tant que porteur de projet est de faire evoluer son projet, en coherence avec les resultats apportes suite aux releves. La sequence ERC a ete appliquee dans cette demarche afin de diminuer la surface de zones humides impactees. Le projet a ete reflechi en partenariat avec l'ensemble des acteurs (SDIS, ABF, bureau d'etude environnemental) afin de reduire ses impacts : adaptation du plan de masse, conservation de la vegetation existante et des arbres cibles comme habitats essentiels, etc. Ces elements font que le porteur estime que, par l'envergure mesuree de son projet, ce dernier peut etre dispense d'une evaluation

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - **non publié**.	☐
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	☐
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	☐
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	☐
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6°a), b) et c), 7°a), 9°a),10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	☐
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), 9°a), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	☐
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	☐

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou petitionaire

ⓘ Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

	Objet	
1		☐
2		☐
3		☐
4		☐
5		☐

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables ☑

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus ☑

Nom TRAUTMANN

Prénom Helene

Qualité du signataire Presidente Ephele

À Coucy-le-Chateau-Auffrique

Fait le 28-10-2025

Signature du (des) demandeur(s)